

LE MANAGEMENT DES COMPETENCES DE SON SECTEUR D'ACTIVITES (BDC3 du CQPM0274)



Management

01/07/2026

Résumé

Le Bloc 3 vise à développer le leadership du responsable de secteur, à piloter l'activité de manière transversale et à contribuer à la déclinaison opérationnelle de la stratégie de l'entreprise. Il permet de renforcer la posture managériale, la coordination interservices et la prise de décision à moyen et long terme.

Public et prérequis

- Responsables de secteur ou responsables d'atelier en industrie
- Managers de proximité confirmés
- Chefs d'équipe ou agents de maîtrise en évolution vers un poste de management élargi
- Professionnels industriels impliqués dans le pilotage transversal et la stratégie opérationnelle
- Avoir validé ou être en cours de validation des Blocs 1 et 2 du CQPM 274
- Être en situation d'encadrement ou de pilotage d'un secteur industriel
- Expérience confirmée en environnement industriel
- Maîtrise des fondamentaux du management opérationnel et du pilotage de la performance

Les objectifs

- Développer un leadership managérial affirmé
- Piloter son secteur dans une logique transversale et stratégique
- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise
- Prendre des décisions structurantes à moyen et long terme

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques, d'études de cas pratiques et de mises en situation. Formation animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques, disposant de 5 à 10 ans d'expérience dans leurs domaines de compétence. Plateaux techniques comprenant des équipements pluri-technologiques

Modalité d'évaluation

Plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être de plusieurs types.

- QCM ; Étude de cas ; Dossier ; Présentation orale ; Travaux pratiques ; Mise en situation reconstituée

RÉFÉRENCE

MANTRV400304

RNCP

40562

CENTRES DE FORMATION

CHALON-SUR-SAÔNE, DIJON

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours / 14 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Formation 21-71

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

3 CENTRES en Bourgogne

Elles peuvent être individuelles ou collectives.

Modalités d'accès

La formation est accessible aux salariés, alternants ou demandeurs d'emploi

L'accès peut se faire :

- Par la formation continue ou l'alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
Une évaluation des besoins et des prérequis est réalisée avant l'entrée en formation.

Contenu de la formation

BDC3 Le management des compétences de son secteur d'activités - 2 jours
(BDC3 du CQPM274 : RESPONSABLE DE SECTEUR D'ACTIVITES INDUSTRIELLES)

Programme :

Définir les besoins en compétences de son secteur d'activités : 1 jour

- Identifier les objectifs et enjeux de performance du secteur
- Déterminer les compétences clés nécessaires pour atteindre ces objectifs
- Évaluer les compétences actuelles des membres de l'équipe
- Repérer les écarts entre compétences disponibles et compétences requises
- Identifier les compétences à renforcer ou à acquérir
- Prioriser les besoins en fonction de l'activité et des projets futurs
- Anticiper l'évolution des besoins selon la charge de travail et les aléas
- Mettre en place un plan de suivi des compétences et des besoins
- Communiquer les besoins en compétences à l'équipe et à la hiérarchie
- Développer une culture de planification et d'anticipation des compétences

Garantir l'évolution des compétences des membres de son secteur d'activités : 1 jour

- Définir des plans de développement individuels et collectifs adaptés au secteur
- Identifier les actions de formation, tutorat ou coaching nécessaires
- Favoriser l'apprentissage sur le terrain et le transfert des bonnes pratiques
- Suivre l'évolution des compétences et mesurer les résultats des actions mises en place
- Encourager la polyvalence et l'autonomie des collaborateurs
- Valoriser les progrès et les acquis pour renforcer la motivation
- Mettre en place des entretiens réguliers pour accompagner le développement
- Détecter les besoins émergents et ajuster les actions de formation
- Développer la culture de progression continue dans l'équipe
- Assurer la cohérence entre les compétences acquises et les objectifs du secteur

Métiers - Débouchés

- Responsable de secteur d'activités industrielles
- Responsable d'atelier
- Manager de proximité confirmé
- Responsable d'unité de production

Validation et certification

Attestation de formation

sur demande : Validation du Bloc de compétences du CQPM274

